



ABC Filière

EN BREF

Édition 2024

LÉGUMES DE PLEIN CHAMP POUR LE FRAIS Une filière très structurée

La Bretagne est une région historique de production de légumes de plein champ destinés au marché du frais. Les départements du Finistère et des Côtes d'Armor sont respectivement aux 1^{re} et 2^e places nationales pour les surfaces. Malgré un recul des surfaces, le chou-fleur, l'artichaut et l'échalote traditionnelle restent des légumes emblématiques pour la région.

La filière des légumes de plein champ pour le frais comprend des producteurs adhérents à des organisations de producteurs en conventionnel, en bio ou mixte, mais aussi des maraichers situés généralement à proximité des agglomérations. L'évolution de la demande a généré une forte diversification des légumes cultivés. En 2023, 80 % des surfaces légumières sont occupées par seize légumes différents contre sept légumes en 2013.

CHIFFRES CLÉS

3^e : place de la Bretagne dans la production française de légumes de plein champ pour le frais.

1^{re} : place de la Bretagne pour la production d'artichauts, chou-fleurs, brocolis, échalotes et navets.

-17 % : recul des surfaces en légumes de plein champ pour le frais entre 2010 et 2023.

DEPUIS 2010

2013 : Reconnaissance de l'AOP Oignon de Roscoff par l'Inao sur 24 communes du nord Finistère. Elle concerne 87 producteurs en 2024 contre environ 70 en 2012.

2019 : Des producteurs de fraise se regroupent en association afin de mettre en place une IGP sur la fraise de Plougastel ». En 2024, la marque « Fraise de Plougastel » est reconnue par l'Inpi.

2020 :

- Suite à la fusion de Triskalia et Cecab/d'aucy, l'OP légumes frais de Triskalia est dissoute. Les producteurs rejoignent les OP déjà existantes.

- Les trois coopératives constituant l'UCPT (le Groupement des primeuristes du Goëlo et du Trégor, La Presqu'île et la Coopagri Bretagne) fusionnent pour former Les Maraîchers d'Armor.

2021 :

- La Sica Saint-Pol-de-Léon lance sa nouvelle plateforme logistique Vilar Gren. Elle regroupe 80 % des volumes de légumes frais de ses adhérents.

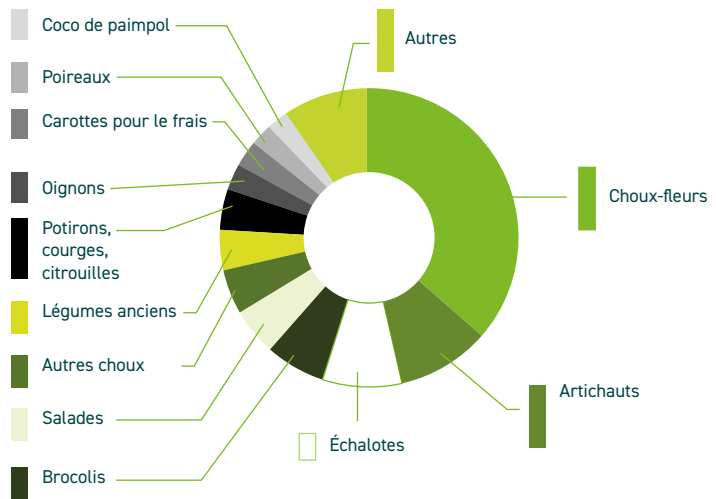
- Eureden ferme l'usine de transformation d'artichauts de Saint-Martin-des-Champs.

2024 :

- Prince de Bretagne ouvre une nouvelle usine de transformation d'artichauts à Paimpol (22) et entame la construction d'une endiverie à Plounéour-Trez (29).

- Le décret paru en 2021 qui interdisait l'utilisation d'emballages plastiques pour les légumes frais est annulé.

Le chou-fleur et l'artichaut représentent 42 % des surfaces bretonnes en légumes de plein champ pour le frais



Source : SAA 2023
Traitement : Chambre d'agriculture de Bretagne

Près de 2 300 exploitations en production de légumes de plein champ pour le frais

En 2020, la Bretagne compte 2 270 exploitations légumières de plein champ pour le marché du frais. On distingue deux catégories. Des exploitations positionnées dans des filières longues, qui approvisionnent majoritairement des coopératives ou des expéditeurs et des exploitations plus petites spécialisées en maraîchage, sur des surfaces plus restreintes, qui commercialisent en circuit court.

Une diversification de l'offre

La production de légumes de plein champ pour le frais est réalisée principalement dans les zones côtières nord de la Bretagne, autour de Saint-Pol-de-Léon, Paimpol et Saint-Malo. **Six communautés de communes de cette zone géographique regroupent près des deux tiers des exploitations en plein champ** pour le marché du frais. La production de légumes en maraîchage est réalisée principalement autour des grandes agglomérations bretonnes.

L'offre régionale de légumes a fortement évolué ces vingt dernières années. **Les légumes « historiques » que sont le chou-fleur et l'artichaut ont largement reculé dans l'assolement breton en légumes. Alors qu'ils représentaient 64 % des surfaces en légumes en 2010, ils n'en représentent plus que 42 % en 2023.** Ils laissent la place à de nouveaux légumes comme les potimarrons, la mâche, les poireaux, les carottes pour le frais ou des variétés de diversification de choux comme le Romanesco de couleur ou le chou chinois.

La production totale de légumes frais de plein champ atteint **près de 500 000 tonnes de légumes en 2023, en recul de 18 % par rapport à 2013.**

L'AOP Cerafel

En Bretagne, **près de neuf exploitations sur dix adhèrent à une Organisation de Producteurs (OP)**. Parmi les OP, cinq d'entre elles constituent l'Association d'Organisations de Producteurs Cerafel. C'est le plus grand groupement de producteurs de légumes de France (environ 1 300 exploitations pour 2 600 chefs d'exploitation). Terres de Saint-Malo, la Sica Saint-Pol-de-Léon et les Maraîchers d'Armor commercialisent leurs produits sous la marque Prince de Bretagne. La Bretonne met en marché sa production sous sa marque du même nom. La cinquième OP, Plants de Bretagne, commercialise des plants de pomme de terre.



Zoom sur la BIO

La Bretagne compte 1 360 producteurs de légumes biologiques, contre 1 294 en 2022. Avec 8 719 ha en légumes biologiques en 2023 (en recul de 7 % sur un an), la **Bretagne est la 1^{re} région française**. Elle compte 19 % des surfaces nationales.



À savoir

Il existe **trois marchés au cadran dématérialisés (Paimpol, Saint-Pol-de-Léon, La Gouesnière) au sein du Cerafel**. Un système d'enchères électroniques dégressives permet à une cinquantaine d'opérateurs d'acheter les légumes produits par les adhérents de l'AOP. Un prix minimum est fixé préalablement par le producteur. En 2023, le Cerafel a commercialisé 60 % des légumes produits par ses adhérents via les marchés au cadran.

Des OP spécialisées en agriculture biologique

Les OP rattachées à l'AOP Cerafel commercialisent des légumes en conventionnel mais aussi des légumes bio. Il existe aussi deux **OP spécialisées dans la production de légumes bio : l'Armorique Maraîchère et BioBreizh**. BioBreizh (ex-Association des Producteurs de Fruits et Légumes Bio Bretons) regroupe soixante fermes (en grande partie dans le nord du Finistère) sur 1 200 ha de légumes de plein champ (dont 15 ha sous abri). Elle commercialise environ 17 000 tonnes de légumes.

Solarenn et Savéol sont spécialisées en légumes produits sous serres chauffées (tomates, fraises, concombres) en conventionnel et en bio.

Une diversité des mises en marché

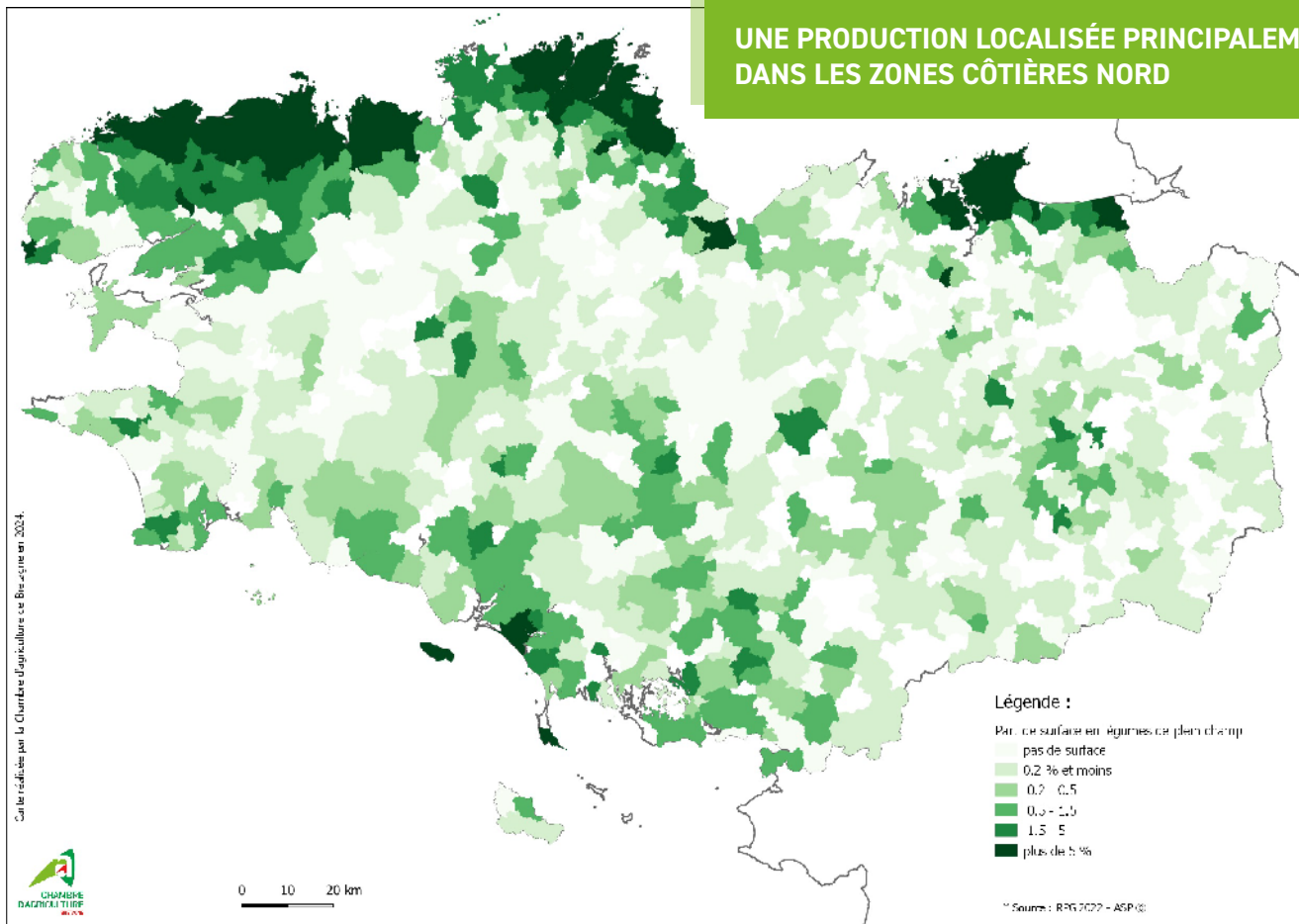
La commercialisation de la production issue de l'AOP Cerafel est réalisée en grande partie par le biais des trois marchés au cadran, Paimpol, Saint-Pol-de-Léon et la Gouesnière, fonctionnant en simultané.

Dans le prolongement des différentes OP, **les expéditeurs assurent la mise sur le marché des légumes frais**. Ils peuvent être spécialisés ou non sur un marché (les grossistes, la grande distribution, la RHD, l'export). Ils peuvent aussi être multi-produits ou au contraire être spécialisés sur quelques légumes (par exemple, Cadiou et Pouliquen commercialisent surtout des échalotes et des oignons). Enfin, certains expéditeurs proposent des produits conventionnels et bio (Jacob SA), alors que d'autres sont spécialisés en agriculture biologique (Poder).

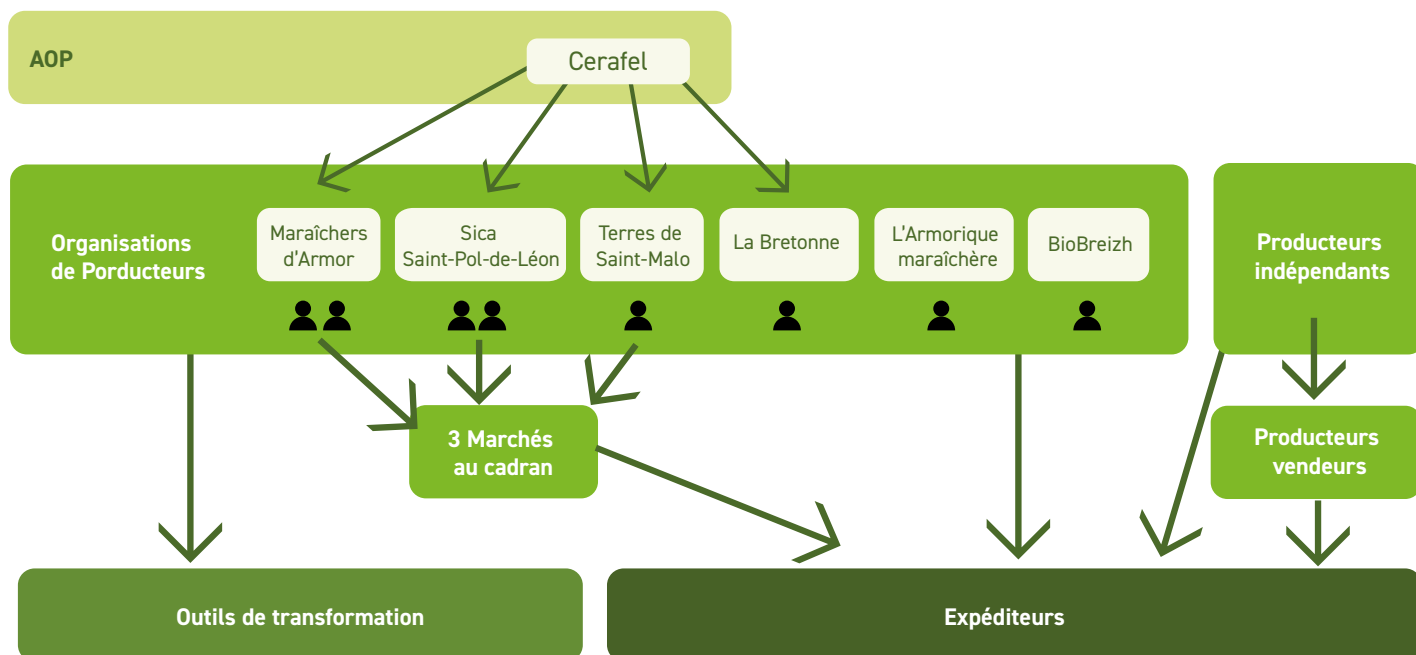
Même si l'AOP Prince de Bretagne est essentiellement orientée vers le marché du légume frais, **une partie de la production fait l'objet de contrats avec des groupes de la transformation**.

En complément, en 2019, Les Maraîchers d'Armor ont créé un atelier d'écosage et de surgélation des Cocos de Paimpol qui permet de les proposer prêts à l'emploi. Puis, en 2024, Prince de Bretagne installe une unité d'épluchage et de surgélation de cœurs d'artichauts à Paimpol, en remplacement de celle de Saint-Martin-des-Champs fermée en 2022. Cette nouvelle unité permet de valoriser, entre autres, les petits calibres d'artichauts.

UNE PRODUCTION LOCALISÉE PRINCIPALEMENT DANS LES ZONES CÔTIÈRES NORD





LA FILIÈRE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP : UNE PRODUCTION TRÈS ORGANISÉE



Légende :

Nombre de producteurs en Bretagne

-  : moins de 100
-  : plus de 400

Une diversification des modes de commercialisation pour le Cerafel

Pour les OP rattachées au Cerafel, le marché au cadran reste l'outil principal (environ 55 %) de commercialisation des produits issus des exploitations adhérentes. En complément, face à l'évolution du marché, le Cerafel a mis en place d'autres modes de commercialisation tels que la contractualisation. Celle-ci représente 30 % des volumes commercialisés. Elle permet de garantir un prix prédéterminé pour le volume prévu au contrat, quelle que soit l'évolution du marché. Par ailleurs, depuis peu, les OP du Cerafel autorisent leurs adhérents à pratiquer de la vente directe d'une partie de leur production. Pour la mise en marché, une soixantaine d'expéditeurs sont agréés par le Cerafel. Même si le marché du frais est le principal débouché des adhérents du Cerafel, une partie des volumes part à la transformation, dans des outils mis en place par l'AOP mais aussi dans les usines de la filière des légumes dédiés à la transformation.

BioBreizh, spécialisée en production biologique, commercialise ses légumes par le biais d'expéditeurs.

Elle souhaite développer les contrats et autorise ses adhérents à vendre jusqu'à 40 % de leur production en direct. Il existe également des producteurs vendeurs indépendants qui commercialisent leurs légumes. Ils peuvent également le faire pour le compte d'autres producteurs.

Des maraîchers dispersés géographiquement

Les nombreux maraîchers indépendants, plus orientés vers la vente directe, disposent d'une diversité de débouchés : à la ferme, et/ou en magasin de producteur et/ou auprès des restaurateurs. Dispersés sur tout le territoire breton, ils sont peu organisés collectivement. Il existe des initiatives dans le Morbihan d'un point de vue de la logistique et de la mutualisation de la commercialisation.

Note : il est prévu la réalisation d'une fiche sur la filière des légumes sous serres chauffées et les pommes de terre.

Sources : Agreste-Recensement agricole 2020, Agreste-Statistique Agricole Annuelle, Agence Bio, Chambre d'agriculture de Bretagne, presse, Prince infos.



Contact : Service Économie-Emploi
Tél : 02 23 48 27 70
economie@bretagne.chambagri.fr



Avec le soutien financier de :

